

# CONSEIL MUNICIPAL

## 2019 – 4<sup>ème</sup> conseil

### - Maison Laurent

L'achat de la maison Laurent est acté pour un montant de 27 000 €. Les travaux de peinture sont effectués. Les gros travaux vont commencer : la véranda va être refaite et transformée en pièce à vivre, l'installation d'une pompe à chaleur pour le chauffage.

Un locataire a déjà été trouvé pour le logement qui devrait être prêt en décembre.

Au rez-de-chaussée, des toilettes vont être installées dans la salle qui deviendra une bibliothèque. Ces travaux sont réalisés par notre employé municipal.

### - Assemblée de Boubas

Le locataire est parti au 1<sup>er</sup> septembre. Nous avons donc pu reprendre les travaux : les menuiseries ont été changées pour des fenêtres double-vitrage. Les portes ont été remplacées par des portes vitrées.

L'isolation des murs extérieurs est en cours.

Le jardin sera nettoyé.

### - Voirie

Le chemin du moulin de l'Ance à la Pontvianne, le chemin de la Combette, l'impasse de la Varenne ont été réalisés, ainsi que l'impasse de Larjolas qui a été reprise, le devant des poubelles et l'accès au parking de la salle.

Le montant devrait s'élever à moins de 45 000 € contre 66 000 € prévus au départ. Une subvention de a été obtenue et viendra en déduction.

Les chemins ruraux ont été entretenus.

En 2020, nous prévoyons de déposer un dossier de demande de subvention DETR pour le chemin du Pan, l'impasse Laurent... afin de terminer le programme de voirie.

### - Église

L'électricité doit être refaite, une seule prise fonctionnant actuellement.

Cela est notamment nécessaire pour permettre de remettre une crèche en visite libre au moment de Noël.

### - Projet bibliothèque

Une réunion a eu lieu le 21 septembre. Ce projet intéresse beaucoup de monde, et notamment pour un investissement régulier ou plus ponctuel.

Nous souhaitons établir un partenariat avec la bibliothèque départementale de prêt du Puy, afin que le stock de livres soit régulièrement renouvelé.

### - Petit patrimoine

Les lavoirs de Crespinhac ont été rénovés pour un montant d'environ 11 000 €. Une subvention de 5000 € nous sera prochainement versée.

### **- Ambroisie**

Un champ du bourg est envahi par cette plante très allergisante, qu'il faut essayer d'éradiquer. Une personne du CPIE (centre permanent d'initiation à l'environnement) est venue donner des conseils pour essayer de s'en débarrasser. Des réunions d'information seront organisées dans les villages.

### **- Cérémonie du 11 novembre**

Elle aura certainement lieu le 17 novembre dans notre commune.

### **- Contrat de notre employé municipal**

Notre employé municipal Christian Cresci est en train de terminer son dernier contrat auprès de la mairie. Il ne sera pas renouvelé.